



Regard sur l'avenir



Deux ans et demi après la fusion de 15 communes et 10 syndicats en une entité unique, la réorganisation est suffisamment maîtrisée pour nous permettre de nous projeter dans le futur et réfléchir à l'avenir de notre région, son rôle dans le canton et le développement que nous souhaitons pour les vingt à trente prochaines années.

A ce titre, l'élaboration du plan directeur régional (PDR), auquel nous nous attelons depuis la fin de l'année 2014, déterminera déjà les contours de Val-de-Ruz et nos ambitions en termes d'augmentation du nombre d'habitants ou de développement économique. Le Conseil communal a validé, durant le mois de juin, la première partie du PDR qui établit le diagnostic de notre région et définit déjà les principaux enjeux territoriaux.

Ce sont ainsi quatorze enjeux importants répartis en sept thèmes (environnement, paysage, urbanisation, vie locale, mobilité, économie et tourisme) qui ont été listés et présentés aux différents services cantonaux concernés.

Dans un autre domaine, l'évaluation de notre patrimoine tant administratif que financier pourra commencer à partir du mois de juillet puisqu'un architecte communal et un gérant du patrimoine ont été engagés. Ce sont ainsi plus de 260 biens communaux qui seront «auscultés» durant les quatre prochaines années.

Un programme d'évaluation de l'état de nos routes a également été réalisé. Il doit définir les priorités et les degrés d'usure afin de garantir une intervention au moment le plus opportun.

A l'école, les réformes suivent leur cours et engendrent de nombreuses réflexions au niveau de son organisation générale. Les besoins et les réalités des familles sont pris en compte dans la mesure du possible, tant au niveau de l'offre en matière d'accueil parascolaire que de son adéquation avec l'école. De même, la volonté d'offrir un enseignement adapté à tous les élèves dans l'école régulière implique de plus en plus l'intégration de personnes-ressources complémentaires en plus du corps enseignant.

A cela s'ajoutent les différents chantiers qui lient l'Etat et les communes, chantiers qui auront des incidences sur la répartition des charges et des ressources fiscales pour les prochains budgets communaux.

Si la Commune de Val-de-Ruz a bouclé ses comptes avec un bénéfice en 2014 et si la diminution de la dette nous permet aujourd'hui de travailler dans un contexte financier plus favorable, le maintien de l'équilibre des finances sera un défi dès le budget 2016 et nous obligera à définir des priorités afin de pouvoir envisager les nouvelles prestations attendues par la population.

Le Conseil communal se réjouit par ailleurs de l'arrivée de Cédric Cuanillon à l'exécutif depuis le 1^{er} juillet. Il reprend le dicastère des institutions, du développement économique, du personnel et des finances.

Le Conseil communal vous souhaite un bel été et d'excellentes vacances.

Conseil communal

Actualités

Co-citoyenneté et élaboration du plan directeur régional: un mariage réussi!

A la suite de l'acceptation de la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire, plébiscitée par 63,9% des votants de notre commune, le canton doit adapter son plan directeur pour répondre au principe de la mise en œuvre de l'urbanisation à l'intérieur du milieu bâti. Contrairement à d'autres cantons, l'Etat de Neuchâtel a privilégié la discussion relative aux enjeux territoriaux et a délégué aux communes le soin d'établir des plans directeurs régionaux permettant d'alimenter le plan directeur cantonal.

L'élaboration de ce plan directeur régional (PDR) réjouit les autorités à plus d'un titre. Outre le fait que le PDR donne l'opportunité de réorganiser au niveau territorial la nouvelle commune fusionnée, il permet également de continuer l'intégration innovante et ambitieuse de la population dans sa construction.

Les réseaux citoyens sont par ailleurs étroitement associés à notre démarche, débutée en janvier 2015, tant il est vrai que nous sommes plus fort ensemble. Et puisque démarche participative il y a, c'est aussi l'occasion de solliciter des écoles ou des universités pour réfléchir au Val-de-Ruz de demain. Ainsi, notre commune a eu le plaisir d'accueillir, en fin d'année dernière, des étudiants en aménagement territorial en provenance des universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel. Affranchis des contraintes légales, ils ont imaginé notre territoire à l'aube de l'horizon 2030.

Ces travaux seront présentés à la population sur le stand communal dans le cadre de Fête la Terre, qui se déroulera les 22 et 23 août 2015 à Cernier. Nous nous réjouissons de vous y rencontrer!

Anniversaires et jubilés

Fêteront leurs 50 ans de mariage en août 2015:

- Fontaine Jacqueline et Guy à Saules;
- Gaberel Georgette et Roland à Cernier;
- Tanner Rose-Marie et Marcel à Fontainemelon.

Ouverture des guichets durant les vacances d'été

Durant les vacances scolaires d'été, les horaires des guichets restent inchangés. Nous rappelons que la population bénéficie d'une ouverture étendue le mercredi de 08h00 à 17h30 non-stop, ainsi que le jeudi soir jusqu'à 18h30 aux Geneveys-sur-Coffrane et jusqu'à 20h00 à Cernier (administration du contrôle des habitants uniquement). Nos bureaux sont fermés le vendredi après-midi.

Groupe de contact

Le groupe de contact du centre d'accueil des Gollières réunit les divers intervenants du centre, les représentants de la population des Hauts-Geneveys ainsi que des autorités cantonales et communales.

La prochaine séance aura lieu le jeudi 20 août 2015 à 17h30 aux Hauts-Geneveys, rue du Collège 1 (salle des samaritains).

Les habitants des Hauts-Geneveys souhaitant rejoindre le groupe sont invités à s'annoncer auprès de l'administration de la sécurité au 032 886 56 32 ou à securite.val-de-ruz@ne.ch.

Fermeture de bureaux

Pour cause de réorganisation, les administrations de la gérance du patrimoine et sports-loisirs-culture-promotion régionale seront exceptionnellement fermées le vendredi 10 juillet 2015 toute la journée. Nous vous remercions de votre compréhension.

Vie pratique

Randonnée en montagne

Près de la moitié des suisses s'adonnent aux joies de la randonnée. Conjugué avec une bouffée d'air frais et la beauté d'un paysage montagneux, l'exercice garde tout son attrait. Mais le danger n'est souvent qu'à un pas: un instant d'inattention et c'est la chute en glissant ou en trébuchant! Chaque année, on dénombre plus de 19'000 accidents de randonnée, dont 40 ont une issue fatale. Etes-vous prêt pour la rando? Vérifiez-le avec le mémento de la randonnée en montagne.

Préparation: quelle randonnée envisager?

Planifiez le parcours et le temps nécessaire en prévoyant une marge de sécurité ainsi qu'un itinéraire alternatif. Tenez compte des exigences, de l'état du chemin et de la météo. Signalez votre départ à une tierce personne et indiquez-lui votre itinéraire, en particulier si vous randonnez seul.

Evaluation: cette randonnée est-elle faite pour moi?

Outre un pied sûr, il faut porter un regard réaliste sur vos capacités et adapter votre planning en conséquence. Ne partez jamais seul pour une randonnée difficile.

Equipement: ai-je emporté tout ce qu'il faut?

Portez des chaussures de randonnée robustes avec une semelle bien profilée. Emportez de quoi vous protéger du soleil et de la pluie ainsi que des vêtements chauds: en montagne, le climat est plus rude et le temps change vite. Une carte actuelle peut être utile à des fins d'orientation. N'oubliez pas une pharmacie de poche, une couverture de survie et un téléphone portable pour les cas d'urgence.

Contrôle en cours de route: tout est encore ok?

Pour maintenir vos performances physiques et votre concentration, hydratez-vous et alimentez-vous régulièrement, faites des pauses. Assurez-vous que vous respectez votre horaire et contrôlez l'évolution de la météo. Ne quittez pas les chemins balisés. Si nécessaire, faites demi-tour à temps.

Plus d'informations sur www.bpa.ch ou sur www.rando-en-securite.ch.

Manifestations

Inscrivez-vous à l'Urban Training de Val-de-Ruz

C'est quoi? L'Urban Training est un parcours de santé de 60 minutes d'activités en plein air (sans course à pied) en se servant du mobilier urbain, suivi d'une séance de stretching, ceci dans une ambiance dynamique et ludique.

Pour qui? Toute personne dès 18 ans révolus et en bonne santé, désireuse de bouger, de tonifier sa silhouette ou de retrouver le plaisir du sport peut y participer. Sportifs débutants ou aguerris, jeunes et moins jeunes, femmes ou hommes, chacun est bienvenu.

Quels sont les objectifs? Pratiquer du sport en plein air. Retrouver de bons réflexes santé. Profiter de conseils professionnels pratiques pour améliorer ses mouvements, gérer sa motivation, bien s'alimenter, perdre du poids.

C'est quand? Tous les jeudis de 18h30 à 19h30 jusqu'au 24 septembre 2015. Les inscriptions sont obligatoires. Retrouvez toutes les informations et le lien pour l'inscription sur notre site Internet www.val-de-ruz.ch.

A vos baskets! «Urban Training» vous attend à Val-de-Ruz pour votre plus grand plaisir!

www.val-de-ruz.ch



Programme et horaires de la Fête nationale au Val-de-Ruz le 31 juillet 2015 à Engollon

Le vendredi 31 juillet 2015 dès 17h30 à Engollon, la population du Val-de-Ruz se donne rendez-vous pour partager un moment convivial.

Programme

- Dès 17h30 Ouverture de la fête
- 18h30 Atelier de danse pour les enfants dès 6 ans avec Sophie (max. 25 places)
- 19h30 Concert des fanfares du Val-de-Ruz
- 20h00 Partie officielle, allocutions de:
 - Mme Anne-Christine Pellissier, présidente du Conseil communal
 - M. Laurent Favre, conseiller d'Etat, suivie de l'hymne national
- 20h30 Concert des fanfares du Val-de-Ruz
- 21h00 Démonstration des enfants ayants participé à l'atelier de danse de 18h30
- Dès 22h30 Feux d'artifice
- Et jusqu'à 02h00 Disco années 80 avec DJ Choppy

Et encore

- Soupe aux pois offerte
- Grimage pour les enfants
- Grillades, pizzas, crêpes, boissons
- Une grande tente pour vous accueillir en cas de pluie ou de grande chaleur
- Transports: navettes gratuites organisées
- Un parking est à disposition mais nous vous invitons à utiliser les transports publics
- Des buvettes étant à disposition et les bénéfices étant distribués aux sociétés locales, merci de ne pas apporter vos propres boissons

Avec l'aide de quelques sociétés locales et associations villageoises, nous allons tout mettre en œuvre afin de vous faire passer un excellent moment.

Toutes informations supplémentaires sous www.val-de-ruz.ch.

Attention, cette publication ne sera pas suivie de l'envoi d'un tous-ménages.

Bus aller

DEPART	Ligne 1	Ligne 1	Ligne 1	Ligne 1
Le Pâquier* sur demande	17h30	18h10	18h50	19h30
Villiers	17h34	18h14	18h54	19h34
Dombresson Mon Foyer et Poste	17h36	18h16	18h56	19h36
Grand et petit Savagnier	17h40	18h20	19h00	19h40
Saules	17h44	18h24	19h04	19h44
Vilars	17h45	18h25	19h05	19h45
Fenin parc Chasseur	17h47	18h27	19h07	19h47
Engollon	17h51	18h31	19h11	19h51
DEPART	Ligne 2	Ligne 2	Ligne 2	Ligne 2
Chézard	17h30	18h10	18h50	19h30
Hauts-Geneveys Gare	17h40	18h20	19h00	19h40
Fontainemelon	17h41	18h21	19h01	19h41
Cernier-Centre	17h46	18h26	19h06	19h46
Fontaines Pavé	17h49	18h29	19h09	19h49
Engollon	17h51	18h31	19h11	19h51
DEPART	Ligne 3	Ligne 3	Ligne 3	Ligne 3
Valangin Moulin agricole	17h30	18h10	18h50	19h30
Montmollin garage Jeanneret	17h39	18h19	18h59	19h39
Coffrane	17h42	18h22	19h02	19h42
Gen-s/Coffrane arrêt Prélets/Mont-Racine/Pré	17h44	18h24	19h04	19h44
Boudevilliers	17h50	18h30	19h10	19h50
Fontaines District	17h54	18h34	19h14	19h54
Engollon piscine	17h55	18h35	19h15	19h55

Bus retour

DEPART	Ligne 1				
Engollon piscine	23h00	00h00	01h00	02h00	03h00
Fenin	23h04	00h04	01h04	02h04	03h04
Vilars	23h05	00h05	01h05	02h05	03h05
Saules	23h07	00h07	01h07	02h07	03h07
Grand et petit Savagnier	23h10	00h10	01h10	02h10	03h10
Dombresson	23h14	00h14	01h14	02h14	03h14
Villiers	23h15	00h15	01h15	02h15	03h15
Le Pâquier sur demande	23h20	00h20	01h20	02h20	03h20
DEPART	Ligne 2				
Engollon piscine	23h00	00h00	01h00	02h00	03h00
Fontaines Bassin	23h02	00h02	01h02	02h02	03h02
Fontainemelon Sous L'usine	23h04	00h04	01h04	02h04	03h04
Hauts-Geneveys Gare	23h06	00h06	01h06	02h06	03h06
Cernier	23h08	00h08	01h08	02h08	03h08
Chézard	23h10	00h10	01h10	02h10	03h10
DEPART	Ligne 3				
Engollon piscine	23h00	00h00	01h00	02h00	03h00
Valangin	23h05	00h05	01h05	02h05	03h05
Boudevilliers Rond-Point du Battoir	23h07	00h07	01h07	02h07	03h07
Coffrane	23h11	00h11	01h11	02h11	03h11
Gen-s/Coffrane	23h14	00h14	01h14	02h14	03h14
Montmollin garage Jeanneret	23h18	00h18	01h18	02h18	03h18

***bus sur demande pour le Pâquier, tél. 079 688 44 22**